

## Il y a 100 ans... l'année 1912

Le début de l'année 1912 est marqué par l'éclairage des rues de Genouillac, le 8 janvier, et celui de l'église, le 18.

Au cours de l'année 1912, la commune de Genouillac a enregistré 25 naissances (22 en 1911), 9 mariages (8 en 1911), 23 décès (35 en 1911).

### État-civil du 1<sup>er</sup> trimestre 1912...

*Naissances.* – Le 1<sup>er</sup> janvier, Berthe Yvonne Ellion, Verrines ; le 19 janvier, Marie Marguerite Bideau, le bourg ; le 5 février, Simone Germaine Despris, Moulizoux ; le 19 mars (deux naissances), Louis Georges Brunaud, Montfargeau, et Georges Emile Jeannot, Chambon.

*Mariages.* - Le 8 février, Marcelin Bastier, 24 ans, cultivateur, domicilié au Montaureux, commune de Moutier-Malcard et Marie Léonie Gaine, 19 ans, sans profession, domiciliée à La Roussède ; le 10 février, Jean Baptiste Gibard, 25 ans, cultivateur, domicilié à Lafat, commune de Nouziers et Marie Elisabeth Léa Menuret, 16 ans, sans profession, domiciliée aux Mousseaux ; le 9 mars, Henri Gabriel Théodore Moreau, 27 ans, cultivateur, domicilié Les Champs, commune de Bonnat et Marie Louise Maldant, 21 ans, sans profession, domiciliée aux Chez ; le 28 mars, André Galland, 32 ans, cultivateur, domicilié à Chez Léger, commune de Bétête et Marie Anathalie Gaine, 22 ans, sans profession, domiciliée à La Roussède.

*Décès.* – Le 17 janvier, Pierre Delage, époux Silvaine Pardoux, 64 ans, cultivateur, La Roussède ; le 1<sup>er</sup> février, Pierre Doradou, veuf Hélène Alalinarde, 96 ans, sans profession, le bourg ; le 12 février, Marguerite Maldant, épouse Jacques Labetoulle, 79 ans, sans profession, Beaufond ; le 15 février, Gilberte Thonnier, veuve Jean Assimon, 89 ans, sans profession, le bourg ; le 5 mars, Marie Labetoulle, veuve Marien Cardinaud, 92 ans, sans profession, Les Chez ; le 20 mars, Catherine Chagnaud, épouse Charles Verneuil, 74 ans, sans profession, Bellevue ; le 26 mars, Marie Verdier, veuve Jean Nicolas, 67 ans, sans profession, le bourg.

### Au conseil municipal...

*Conduite d'eau et abattoir.* - Un emprunt de 18 000 francs est voté destiné, jusqu'à concurrence de 8 000 francs, à l'établissement d'une conduite d'eau devant desservir les deux écoles et accessoirement l'usage privé des habitants et, pour les 10 000 francs restants, à la construction d'un abattoir public.

### Dans la presse...

**Les récoltes en terre.** *L'Officiel* publie d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture une évaluation des récoltes en terre au 1<sup>er</sup> janvier 1912. Nous y relevons les indications suivantes pour notre département.

*Blé* : surface ensemencée, 43 800 hectares ; *seigle* : surface ensemencée, 65 600 hectares ; *avoine*, surface ensemencée, 9 500 hectares ; *orge* : surface ensemencée, 2 800 hectares.

Comparativement à l'année 1911, il y aurait en 1912, 18 000 hectares de surface ensemencée en blé de plus que l'année dernière dans la Creuse, et l'état des récoltes était en 1911 passable contre cette année bon.

*Le Courrier de la Creuse* (Vendredi 19 janvier 1912)

*Avis aux propriétaires de chiens errants.* - Il est rappelé que tout chien errant à l'abandon sur la voie publique et dans la campagne, avec ou sans collier, sera immédiatement saisi et mis en fourrière.

Il pourra être abattu dans le délai de quarante-huit heures s'il n'a pas de collier, et si le propriétaire est inconnu.

Ce délai est à huit jours pour les chiens avec collier ou portant la marque de leur maître.

Les propriétaires, fermiers ou métayers ont le droit de saisir ou de faire saisir et conduire à la fourrière les chiens que leur maître laissent divaguer dans les bois, les champs et les récoltes.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 20 janvier 1912)

Le *Journal Officiel* publie l'évaluation de la quantité de cidre fabriquée en 1911 : Haute-Vienne, 112 500 hectolitres ; Creuse, 30 000 hectolitres ; Corrèze, 16 000 hectolitres. Les quantités enregistrées en 1910 avaient été les suivantes : Haute-Vienne, 35 800 hectos ; Creuse, 11 000 hectos ; Corrèze, néant.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 20 janvier 1912)

*Haras de Pompadour.* - Feront la monte de 1912 :

... Genouillac (Segris, pal. maréchal). – Myosotis, p. s. a. ar ; Joueur, p. s. a. a. ; Iac-Huz, demi-s. post.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 24 février 1912)

**École d'Agriculture de Genouillac.** – *Bourse vacante.*

Après en avoir délibéré, la commission répartit de la manière suivante la bourse départementale vacante à l'École pratique d'agriculture de Genouillac par suite de la démission du jeune Benoît :  $\frac{1}{4}$  à l'élève Magnat, déjà titulaire d'un quart de bourse départementale ;  $\frac{3}{4}$  au jeune Chambraud René-Hippolyte, de St-Dizier-Leyrenne.

Ces attributions auront leur effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1912.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 9 mars 1912)

*Attribution de bourses.* - Est nommée titulaire d'une bourse nationale d'essai au lycée de jeunes filles de Guéret :

...

Grosset Renée-Élodie-Pauline née le 28 mai 1899. Le père instituteur à Genouillac ; 32 ans de services, 4 enfants. – Bourse d'internat de 400 francs à Guéret.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 16 mars 1912)

*Destruction des corbeaux et des pies.* – Nous rappelons que tout propriétaire, fermier, locataire, métayer, usufruitier, ou usager est tenu de détruire ou de faire détruire les nids de corbeaux et de pies, existant sur ses propriétés ou sur celles qu'il exploite.

Cette opération devra avoir lieu du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juin.

La destruction des nids sera effectuée soit à la main, soit à la gaule, soit même au fusil.

...

Les propriétaires, fermiers, locataires, métayers, usufruitiers ou usagers devront signaler à la mairie l'emplacement des arbres et des lieux sur lesquels des nids de corbeaux et de pies ont été reconnus.

*Le Courrier de la Creuse* (Dimanche 24 mars 1912)

## État-civil du 2<sup>e</sup> trimestre 1912...

*Naissances.* – Le 18 avril, Paul Bernard Bellegy, le bourg ; le 14 mai, Marie Odette Marthe Dallot, le bourg ; le 16 mai, Félicien Lamy, Les Poiriers ; le 30 mai, Renée Marie Martin, Pommeroux ; le 20 juin, Simone Alice Françoise Legrand, le bourg ; le 24 juin (deux naissances), Jeanne Faroche, Les Chez, et Gaston Jean Louis Butte, le bourg ; le 27 juin, Louis Dépinarde, Montfargeau.

*Mariages.* – Le 8 avril, Jean Auguste Barrière, 26 ans, cultivateur, domicilié à Chadières et Marie Louise Noizat, 18 ans, sans profession, domiciliée au Brejaud ; le 22 avril, Louis Alfred Auzard, 23 ans, coiffeur, et Marie Louise Chatonnet, 24 ans, lingère, tous deux domiciliés le bourg de Genouillac ; le 5 juin, Jean Ducluzeau, 31 ans, négociant, domicilié à Saint-Sauvier (Allier) et Françoise Brosset, 19 ans, sans profession, domiciliée à Genouillac.

*Décès.* – le 1<sup>er</sup> mai, Anne Michon, célibataire, 89 ans, sans profession, Montfargeau ; le 16 mai, François Mingasson, époux Anne Rameix, 81 ans, sans profession, le bourg ; le 5 juin, Eulalie Anne Rousset, veuve Gabriel Debondant, 83 ans, sans profession, le bourg ; le 17 juin, Maria Eugénie Ripont, épouse Jean Chatelain, 24 ans, sans profession, le bourg.

## Au conseil municipal...

*Installation du conseil municipal et élections du maire et de l'adjoint.* - Suite aux élections municipales des 5 et 12 mai, Jules Lacôte est réélu maire et Jean Baptiste Peyrot, adjoint.

*Affaire Grosset.* - Conflit entre la municipalité et M. Grosset, instituteur, pour trois sommes qui lui seraient dues quand il était secrétaire de mairie : mandat de traitement, frais de fournitures de bureau, et travaux jugés supplémentaires par ce dernier. M. Grosset menace d'intenter une action en justice contre la commune.

## Dans la presse...

Dans la liste des vétérinaires en résidence dans le département de la Creuse, avec leurs noms, domicile, date du diplôme et École où ils ont été reçus, on note :

... M. Déguéret Henri-J.-B., Genouillat [Pommeroux], 4 novembre 1884, Alfort.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 25 mai 1912)

*Élection d'un conseiller d'arrondissement.* - Dimanche a eu lieu, à Boussac, le deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Alaguillemette, décédé.

Au premier tour, M. Lacoste, maire de Tercillat, seul candidat avait obtenu 569 voix.

Au deuxième tour, M. Tabourin, maire de Bussière-Saint-Georges, a été élu par 1 044 voix, contre 585 à M. Lacoste.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 15 juin 1912)

*Mise en service du circuit téléphonique Lyon-Clermont-Ferrand.* - Par suite de la mise en service à la date du 15 juin 1912 du circuit téléphonique Lyon-Clermont-Ferrand, le département de la Creuse sera autorisé à communiquer avec le Rhône par la voie :

Guéret-Clermont-Ferrand-Lyon (taxe 1 fr.).

Des communications téléphoniques pourront également être échangées à partir du 16 juin avec le bureau de Jouac (Haute-Vienne).

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 15 juin 1912)

## État-civil du 3<sup>e</sup> trimestre 1912...

*Naissances.* – Le 1<sup>er</sup> juillet, René Meunier, le bourg ; le 18 juillet, Camille Germain Billard, Fromenteau ; le 19 juillet, Françoise Fernande Jeanne Leprat, le bourg ; le 9 septembre (deux naissances), Adrien Audichon, à Montfargeau et Renée Andrée Merot, Le Petit-Argère ; le 11 septembre, Armand Léon Robert Simonet, La Cour ; le 22 septembre, Silvain Maurice Chicot, Montfargeau.

*Mariages.* – Aucun.

*Décès.* – Le 6 juillet, Marie Desternes, épouse Silvain Robert, 61 ans, sans profession, Blandat ; le 10 juillet, Marie Augustine Marcillat, épouse Pierre Taranchon, 67 ans, sans profession, le bourg ; le 6 août, Jean Jouannet, époux Marguerite Madeleine Chatignon, 66 ans, sans profession, le bourg ; le 3 septembre, Silvine Boisvieux, veuve Silvain Périne, 71 ans, sans profession, Les Loges.

## Au conseil municipal...

*Réclamation des habitants des Poiriers.* - Ils demandent à M. Prosper Pasquet de reculer sa clôture jusqu'à l'alignement du chemin des Poiriers au moulin de Pommeroux. M. Pasquet s'engage à reculer ladite clôture en fil de fer de l'épaisseur des poteaux.

## Dans la presse...

GENOUILLAC. - *Vol et viol au Poteau* - Un vol avec menace de mort, suivi de viol, vient d'avoir lieu au Poteau, près de Genouillac.

Voici les faits : samedi soir, vers 4 heures, un cycliste assez correctement vêtu, s'arrêtait au lieu-dit « Le Poteau », au restaurant tenu par la famille Robert. Mme Robert se trouvait seule. Il la pria de lui faire cuire deux œufs. Cette dernière accéda à son désir. Son repas terminé, l'individu lui remit une pièce de 2 fr. La tenancière rentra dans une pièce voisine pour chercher de la monnaie. Profitant de son absence, le cycliste sortit précipitamment, rentra sa bicyclette et ferma la porte à clef. Une fois en possession de sa monnaie, il sortit un revolver de sa poche, puis, le braquant sous la gorge de Mme Robert, il lui intima l'ordre de lui remettre tout l'argent qu'elle possédait. La malheureuse, très effrayée, s'exécuta aussitôt et lui remit quatre cents francs, il se fit ensuite ouvrir une armoire et y prit un billet de cent francs et un louis de 20 fr. C'est alors que se passa une scène vraiment cynique. Il poussa Mme Robert dans une autre pièce et menaçant encore, il la viola. Ces deux forfaits accomplis, il prit sa bicyclette et partit ; cependant à peine dehors il rencontra le père et le fils de sa victime qu'il salua, lesquels d'ailleurs ne se doutaient de rien.

Le parquet enquête sur place. Le coupable est arrêté.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 6 juillet 1912)

CHAMBON. – *Transport de justice.* – Dimanche dernier, le parquet de Chambon, prévenu par télégramme, s'est transporté à Genouillat [au lieu-dit, Le Poteau], pour y instruire une affaire très grave.

...

Le coupable paraît âgé de 28 ans et se dit comptable. Il a avoué avoir subi 6, 8, 10 ou 12 condamnations.

On se trouve en présence d'un bandit redoutable.

Pendant l'interrogatoire fait sur les lieux, les habitants voulaient le lyncher et ce n'est que grâce à l'intervention énergique du parquet qu'il ne l'a pas été.

Il a été incarcéré lundi matin, à la prison de Chambon.

...

*L'Abeille de la Creuse* (Mercredi 3 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *Suicide* – Il s'est produit, samedi matin, au village de Blandat, commune de Genouillat, un suicide étrange.

Mme Robert, ménagère, 60 ans environ, a été trouvée brûlée vive dans un four. C'est son mari, qui inquiet de son absence, a découvert le cadavre. On croit se trouver en présence d'un suicide.

M. le juge de paix et la gendarmerie de Châtelus-Malvaleix ont procédé aux constatations légales et ouvert une enquête.

*L'Abeille de la Creuse* (Mardi 9 juillet 1912)

A l'occasion de la fête nationale, les écoles primaires de tout ordre vaqueront le lundi 15 juillet.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 13 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *Vol.* – Un gamin de 15 ans a volé avec effraction, dans la maison du sieur Gainé, à Bellevue, sur la route de Châtelus à Jarnages, une somme de 15 francs, une montre en argent et sa chaîne.

Les gendarmes le prirent le lendemain près du village de Rebouyer.

...

Fouillé, il a été, en effet, trouvé porteur des objets ci-dessus indiqués.

*Le Messenger de la Creuse* (Dimanche 14 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *Vol* – Selon une coutume fort répandue à la campagne, Mme Ricard, du village de Marcibaud, avait mis dehors pendant la nuit un panier rempli de fromages pour les faire sécher, lorsqu'au matin s'éveillant, elle fut toute surprise de constater que ses fromages avaient disparu. Peut-être ont-ils pris eux aussi la gare de Genouillat pour Mortroux !

Ces vols répétés commencent à inquiéter notre population. Jamais on avait vu tant de malfaiteurs dans notre pays.

*Le Messenger de la Creuse* (Jeudi 18 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *Pigeons voyageurs* – Un pigeon voyageur exténué de fatigue est venu s'abattre, à Genouillat, le 11 juillet dernier chez M. Eugène Désabre, cordonnier, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

*Le Messenger de la Creuse* (Jeudi 18 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *Identification* – L'identification du malfaiteur du Poteau paraît définitivement établie. Ce serait bien un nommé Dupain originaire de la Charente-Inférieure.

*Le Messenger de la Creuse* (Jeudi 18 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *Chiens empoisonnés* – De mauvais plaisants se sont amusés à empoisonner des chiens au village de Montfargeaud, près de Genouillat.

*Le Messenger de la Creuse* (Jeudi 25 juillet 1912)

*Grandes vacances scolaires.* - Les vacances des Ecoles primaires de la Creuse sont fixées ainsi qu'il suit :

1°. Écoles où les maîtres n'ont pas participé aux œuvres post-scolaires et écoles maternelles, du lundi 5 août au vendredi 20 septembre.

2°. Écoles où les maîtres ont participé aux œuvres post-scolaires, du lundi 22 juillet au vendredi 20 septembre.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 27 juillet 1912)

GENOUILLAT. – *La fête du 18 août* – Les commerçants de notre bourg se sont réunis dimanche dernier et se sont cotisés en vue de la fête du 18 août, qui, grâce à leur concours, promet d'être des plus brillantes.

*Le Messager de la Creuse* (Dimanche 4 août 1912)

GENOUILLAT. – *Examen d'entrée à l'École pratique d'agriculture*. Par arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> août courant, il sera procédé, le samedi 5 octobre 1912, à neuf heures du matin, à Genouillac, à un examen pour l'admission d'élèves à l'École pratique d'agriculture de Genouillac.

Les élèves qui désireraient concourir, devront adresser à M. le Directeur de l'École, leur dossier avant la date des examens d'admission ...

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 10 août 1912)

GENOUILLAT. – *Fête*. – Voici le programme de la fête communale du dimanche 18 août 1912 (inauguration de la lumière électrique).

La veille à 8 heures du soir, retraite aux flambeaux.

Le matin, à 5 heures, réveil en fanfare. Salves d'artillerie.

A 8 heures, ouverture du concours de tir à la carabine. (Nombreux lots).

A 1 heure du soir, grande cavalcade.

De 2 à 5 heures, jeux nombreux avec prix : Mât de cocagne, courses couplées, courses pédestres (prix : 8 fr, 5 fr, 2 fr), courses en sac ; repas des aveugles ; avale la ficelle ; la cruche etc.

A cinq heures, concert par la fanfare.

A 6 heures, départ d'une montgolfière.

A 8 heures, embrasement général (500 lampes électriques).

A 9 heures, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Bals publics, chevaux de bois, cirques, loteries, tirs, etc, etc.

Le lundi 19, continuation du concours de tir.

A 6 heures du soir, distribution des prix.

A 8 heures, bal champêtre.

Le Président du comité : J. Peyrot Le Maire : Jules Lacôte

Le comité ne prend aucune responsabilité pour les accidents.

*Le Messager de la Creuse* (Jeudi 15 août 1912)

GENOUILLAT. – *Obsèques civiles* - Jeudi dernier, à dix heures, avaient lieu les obsèques civiles du citoyen Jouannet, ancien conseiller municipal, ancien facteur et ancien sous-lieutenant des pompiers à Genouillac. Une assistance nombreuse que l'on ne saurait évaluer à moins d'un millier de personnes, formait le cortège dans lequel on remarquait M. le Maire de Genouillac avec ses conseillers municipaux.

En tête du cortège se trouvait la bannière des Vétérans avec tous ses membres ; la bannière de la Libre Pensée avec tous ses adhérents.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Bordat, maire de La Cellette.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 17 août 1912)

Voici d'après le dernier *Bulletin de la Société centrale d'Agriculture* la situation agricole dans la Creuse :

« Depuis plusieurs jours, un temps épouvantable règne sur la région. La pluie, les orages et le vent font rage. Les foin ne sont pas encore rentrés dans la partie montagneuse du département et les céréales pourrissent en terre ... »

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 17 août 1912)

GENOUILLAT. – *Accident de bicyclette*. Deux jeunes cyclistes, Louis Masson et Pierre Ducloux, marchaient à une vive allure dans la descente de Demardeix ; à quelques mètres devant eux, un chien surgit tout à coup. Aucun des deux cyclistes n'était muni de frein, aussi leur fut-il impossible de s'arrêter.

Pierre Ducloux, qui précédait son camarade, fut projeté violemment sur la route. Masson donna un coup de guidon pour éviter l'animal, mais perdit l'équilibre et alla rouler dans le fossé. Par un bonheur extraordinaire, les deux cyclistes se sont relevés avec quelques égratignures sans gravité. Les bicyclettes sont détériorées.

*L'Abeille de la Creuse* (Dimanche 25 août 1912)

*État des mines dans la Creuse*. - Le département de la Creuse renferme 11 mines concédées dont 4 ont été exploitées en 1911 : ce sont les mines de houille d'Ahun-Nord, d'Ahun-Sud, de Bosmoreau et la mine d'or du Châtelet.

Le propriétaire des concessions inexploitées de Bouzogles et de Mazuras a introduit une demande en renonciation.

*Mines d'Ahun*. – Les deux concessions d'Ahun-Nord et d'Ahun-Sud ont occupé, en 1911, 894 ouvriers, dont 531 à l'intérieur et 363 à l'extérieur.

La production a été de 112 233 tonnes de charbon brut. Elle avait été de 110 634 tonnes en 1910.

*Mines de Bosmoreau*. – La production de 1911 a été de 33 809 tonnes de charbon brut. Elle avait été de 22 128 tonnes en 1910.

Le nombre d'ouvriers a été de 188, dont 148 au fond et 40 au jour.

*Mines du Châtelet*. – La production de 1911 a été de 35 152 tonnes de minerai. Elle avait été de 32 799 tonnes en 1910.

Il a été traité 31 100 tonnes de minerai, qui ont produit 729 kil. 700 d'or et 4 kil. 300 d'argent.

Le nombre d'ouvriers a été de 497, dont 233 au fond et 264 au jour.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 14 septembre 1912)

*Les thermes d'Évaux-les-Bains*. - Mercredi, 120 docteurs ou doctresses en médecine, parmi lesquels une trentaine d'étrangers (Anglais, Belges, Hollandais, Espagnols, Roumains, etc.) venant de Nérès, sont arrivés par train spécial en gare d'Évaux-les-Bains, à 11 h. 45 du matin.

Après avoir visité les salles d'hydrothérapie de l'établissement et les sources dont la haute thermalité a attiré plus particulièrement leur attention, les membres du voyage d'études médicales se sont rendus au grand hôtel de l'établissement où les attendait un déjeuner des mieux servis.

A l'issue du déjeuner, M. le professeur Landouzy, membre de l'Académie de médecine, a fait avec sa haute compétence, une conférence pleine d'intérêt, où il s'est plu à mettre en évidence les propriétés curatives de nos eaux.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 14 septembre 1912)

GENOUILLAC. – *Tombé d'un poirier.* - Le nommé Sauvage, âgé de 27 ans environ, et domicilié au village des Fougères, vient d'être victime d'un grave accident.

Il était grimpé dans un poirier très élevé (au moins dix mètres de haut) et faisait la cueillette des fruits, très abondants, cette année.

Soudain, un craquement se fit entendre, et l'infortuné Sauvage, qui s'était aventuré sur une vieille branche, s'abattit lourdement sur la route.

Le docteur, appelé en toute hâte, a déclaré que son état était des plus graves. Il a, en effet, de graves contusions au côté gauche. Le docteur ne conserve que peu d'espoir de le sauver.

*L'Abeille de la Creuse* (Samedi 14 septembre 1912)

*Le nouveau casque des gendarmes.* – Depuis la suppression de leur légendaire chapeau, nos braves gendarmes qui ont souvent, surtout en province, à participer à des services d'ordre ou d'honneur, sont privés de coiffure de grande tenue.

En outre, il a été reconnu, au cours des grèves, des incendies, etc., que le képi porté actuellement par les gendarmes est réellement insuffisant pour les protéger.

Depuis plusieurs mois, on s'occupe, au ministère de la Guerre, de doter nos gendarmes d'un casque tout à la fois léger, élégant et pratique. Après de longs tâtonnements, le nouveau modèle a été définitivement adopté ; il se rapproche beaucoup de celui porté par les pompiers de Paris ; il est, en plus, orné d'une chenille.

Les marchés pour la fourniture du nouveau casque vont être incessamment passés et on espère qu'au 14 juillet prochain nos braves gendarmes seront munis du casque qui, tout en leur rendant, au point de vue protection de réels services, contribuera aussi à rehausser leur prestige auprès de la population.

*L'Abeille de la Creuse* (Dimanche 15 septembre 1912)

### **État-civil du 4<sup>e</sup> trimestre 1912...**

*Naissances.* – Le 10 octobre, René Marcel Brisset, Moulizoux ; le 24 octobre, Jules Demenitroux, Les Gouttes de Montfargeau ; le 24 novembre, Georges René Marcel Balasse, Blandat ; le 26 novembre, Louis Allaguillemette, le bourg ; le 26 décembre, Jean Rapin, Montfargeau.

*Mariages.* – Le 5 octobre, Prosper Léobon Julien Ducourtioux, 31 ans, notaire, domicilié à Dun-le-Palleteau et Marie Marguerite Chatonnet, 17 ans, sans profession, domiciliée au bourg de Genouillac ; le 28 décembre, Silvain Alphonse Petit, 30 ans, cultivateur, domicilié à La Cour et Marie Eugénie Létang, 20 ans, sans profession, domiciliée au bourg de Genouillac.

*Décès.* – Le 11 octobre, Marie Auclair, veuve Jean Brisset, 77 ans, sans profession, Moulizoux ; le 15 octobre, René Autissier, époux Anne Audoux, 67 ans, cultivateur, Le Nouallet ; le 9 novembre, Pierre Mérot, veuf Gabrielle Huguet, 79 ans, cultivateur, Le Grand-Argère ; le 10 novembre, Gabrielle Boursicot, veuve Jean Deboudachier, 77 ans, sans profession, Prébourgnon ; le 19 novembre, Françoise Parnois, épouse Jean Lacourcelle, 62 ans, sans profession, Les Gouttes de Montfargeau ; le 24 novembre, Silvain Champeau, époux Jeanne Chicot, 77 ans, sans profession, Montfargeau ; le 29 novembre, Nathalie Clémence Maillet, célibataire, 22 ans, sans profession, Ambeau ; le 3 décembre, Gilberte Ninat, épouse Louis Rochat, 81 ans, sans profession, Moulizoux.

### **Au conseil municipal...**

*Ligne d'autobus Genouillac-Boussac.* - Le conseil vote une subvention de 100 francs pendant cinq ans, pour la ligne d'autobus de Genouillac-Boussac par Châtelus et Clugnat, dont la concession est demandée par M. Pearson, d'Aubusson.



*Sapeurs-pompiers.* - Le conseil demande l'ouverture d'un crédit de 150 francs pour achat d'uniformes de sapeurs-pompiers et réparations de matériel d'incendie.

*Affaire Bazenerye.* – Doit-on faire restituer, même au moyen d'un procès, les terrains de la petite place occupés et grillagés par MM. Bazenerye et Brunet ? Le maire s'y oppose. Mme Bazenerye a fait à la commune, avec l'autorisation de son mari, un legs de 20 000 francs qui rapporte 600 fr. de rente par an, dont 300 fr. sont distribués aux pauvres de la commune et 100 fr. indemnisent le fossoyeur.

*Foires.* – À compter du 4 décembre, les porcs seront en face de l'école de garçons et les bœufs sur la vieille route.

### **Dans la presse...**

GENOUILLAC. – *Fête des Vétérans.* – Voici le programme de la fête des Vétérans, qui aura lieu le dimanche 13 octobre 1912.

La veille 12 octobre, à 8 h du soir, retraite aux flambeaux.

Le matin, à 6 h, réveil en fanfare, salves d'artillerie.

Concours de tir à la carabine, ouvert les dimanches 6 et 13 octobre, à 8 h du matin, nombreux lots.

A 10 h, défilé des vétérans.

De 2 h à 4 h, jeux divers.

A 4 h, concert par la fanfare.

A 5 h, départ d'une montgolfière (la ville de Genouillac).

A 6 h, embrasement général.

A 8 h, magnifique feu d'artifice.

A 8 h ½, retraite aux flambeaux.

Bals publics, loteries, chevaux de bois, tirs, etc.

NOTA : Les habitants sont priés de pavoiser et d'illuminer.

Le lundi 14 octobre, continuation du concours de tir.

A 5 h, distribution des prix.

Le Comité décline toute responsabilité.

*L'Abeille de la Creuse* (Mercredi 9 octobre 1912)

*Un hiver précoce.* - Dans la Creuse, le froid a été des plus vifs ; le thermomètre est descendu toutes les nuits de plusieurs degrés au-dessous de zéro.

On a trouvé dans un champ, M. Jean Reverdeau, d'Auge, mort des suites d'une congestion occasionnée par le froid.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 12 octobre 1912)

### **Ligne Guéret - La Châtre**

*Accident.* - Un accident, qui heureusement se réduit à de simples dégâts matériels, s'est produit jeudi soir, sur la ligne de La Châtre à Guéret, à 150 mètres de notre gare, c'est-à-dire sur le pont de la route de Paris.

Le train 517, qui arrive à Guéret à 8 h 42, venait à peine de quitter la halte du Theilloux, près de Maindigour, qu'un essieu d'un wagon de 1<sup>ère</sup> classe (l'avant-dernier du convoi), se brisait, occasionnant au train des chocs multiples, en raison de la résistance rencontrée.

Le train continua néanmoins sa marche, et, arrivé sur le pont de la route de Paris, les deux dernières voitures (une de première et une de deuxième classe) sortirent des rails.

Les deux voitures déraillées ne contenaient aucun voyageur, en dehors de M. Chabredier, convoyeur des postes, qui fut contusionné.

Une équipe d'ouvriers fut appelée aussitôt et dégageda la voie, qui ne fut rendue à la circulation que vers une heure du matin.

*L'Écho de la Creuse* (samedi 12 octobre 1912)

GUÉRET. – *Adjudication de transport de dépêches.* - Le 30 novembre 1912, à 10 heures du matin, il sera procédé en séance publique, à la Direction des Postes et Télégraphes à Guéret, avenue Gambetta, à l'adjudication des entreprises de transport des dépêches à exécuter en voiture d'Auzances à Mainsat, Felletin à Gentioux, Aubusson-gare au bureau, Genouillac à Châtelus-Malvaleix et Pontarion à Sardent.

Les personnes qui désireraient prendre part à ces adjudications doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et Télégraphes à Guéret, le 15 novembre 1912 au plus tard.

...

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 26 octobre 1912)

GENOUILLAC. – *Remerciements.* – M. J.-B. Sauvage du village des Fougères, victime d'un terrible accident le 10 septembre dernier, est à peu près complètement rétabli. Il remercie de tout coeur ses très nombreux parents, amis et connaissances qui, informés de l'accident par ce journal, se sont empressés de demander de ses nouvelles et ont fait des vœux pour le rétablissement de sa santé.

*Le Messager de la Creuse* (Dimanche 27 octobre 1912)

*Création d'un service d'autobus entre Boussac et Genouillac.* - Depuis quelques temps déjà, M. Jules Lacôte, conseiller général, était en pourparlers avec M. Péaron, d'Aubusson, pour la création d'un service d'autobus entre Boussac et Genouillac par Clugnat et Châtelus d'une part, et par Nouzerines et Bétête d'autre part.

Le 27 octobre, M. Lacôte réunissait à Guéret M. Péaron et MM. Monneyrac, Jannet, Barrier et Alalinarde, maire de Boussac, Clugnat, Châtelus et Bétête. L'entente se fit entre les intéressés. M. Péaron accepta de faire de suite le service par Clugnat et Châtelus ; ce service fonctionnerait vers la fin décembre et il y aurait deux allers et retour par jour entre Boussac et Genouillac.

Plus tard, M. Péaron envisagera la possibilité de faire une autre ligne par Nouzerines et Bétête.

M. Lacôte et M. Péaron se sont rendus à Boussac le 30 octobre. Sur les instances de MM. Monneyrac et Saturnin, maire et adjoint de Boussac, M. Péaron a promis d'examiner la question du service Boussac à Lavaufanche et il est fort probable que cette question recevra également une solution favorable.

Toutes nos félicitations aux promoteurs de cette organisation qui rendra les plus grands services, en raison de la richesse des régions traversées.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 9 novembre 1912)

*Congés du nouvel an.* – Les congés du nouvel an dans les écoles primaires élémentaires et maternelles du département sont ainsi fixés :

Sortie : samedi 28 décembre après la classe du soir.

Rentrée : vendredi 3 janvier à l'heure réglementaire.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 21 décembre 1912)